

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

9 Février 2021



Date d'affichage

9 Février 2021



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 28

Votants 29

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 FEVRIER 2021 A 18 H 30

La séance est présidée
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - BIEN – MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE –
VIRASSAMY PADEYEN - ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET
GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAINNETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – HATAT –
DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - DECLUY – LEGER – KAPPE SOPIO -
KISKELL

POUVOIR :

Monsieur Jérôme PIGNY à Monsieur François GAINNETTE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Sandrine BECRET a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 16 Décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité

**N° 2021/03 – OBJET : PROGRAMME PLURIANUEL D'AMENAGEMENT DE VOIRIES
AVENANT N° 2 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE.**

**N° 2021/03 – OBJET : PROGRAMME PLURIANUEL D'AMENAGEMENT DE VOIRIES
AVENANT N° 2 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE.**

La commune a confié au Cabinet INGESSIA, une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et la réfection de voiries sur la commune de SAINT-MEMMIE.

Une étude pour la réfection de la rue des Quatre Vents a été engagée par la Commune.

Un premier projet avec circulation des véhicules en double sens, stationnement longitudinal et espace partagé piétons/cycles, a été présenté en Mars 2020.

Afin d'augmenter l'offre en stationnement, la commune a souhaité réaliser un second projet avec un stationnement en épis, circulation en sens unique entre les rues de Poix et de l'Épine.

Les honoraires supplémentaires correspondant à ce nouveau projet s'élèvent à 6 293.75 € HT et correspondent à l'avant-projet (AVP), au projet (PRO) et dossier de consultation des entreprises (DCE).

Marché de base **37 700.00 € HT**

- Avenant n° 1 – Rénovation du réseau d'eau potable Allée des Tilleuls 3 750.00 € HT
- Avenant n° 2 – Etude complémentaire rue des Quatre Vents 6 293.75 € HT

Le nouveau montant des honoraires s'élèvent à **47 743.75 € HT.**

- Considérant la nécessité de cette étude supplémentaire,
- Considérant l'exposé qui précède,

Il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ d'**APPROUVER** l'avenant n°2 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue des Quatre Vents pour un montant de 6 293.75 € H.T.

⇒ d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer l'avenant n°2 correspondant à ces honoraires.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **18 Février 2021.**

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN